



La Chapelle Saint Martin en Plaine

BULLETIN SPECIAL FINANCES 2017

Ce Bulletin "spécial finances" nous retrace comme à son habitude, les grandes lignes de l'exécution du budget communal pour l'année passée.

En section de fonctionnement les dépenses sont relativement stables. Les dépenses quotidiennes, les plus courantes, rassemblées dans le chapitre « charges à caractère général », sont bien maîtrisées. Les charges de personnel augmentent au rythme habituel du fait des revalorisations légales des salaires et des charges. « L'atténuation de produits » correspond essentiellement à la compensation financière auprès de la Communauté de communes pour les compétences qu'elle exerce désormais et qui étaient de notre ressort auparavant. Ce chapitre sera amené à être « gonflé » dans les années à venir avec l'augmentation des compétences transférées à la CCBVL. Par contre le chapitre « autres charges de gestion courante » a diminué cette année du fait d'un budget du SIVOS en baisse. Avec le transfert de la compétence scolaire à la communauté ce chapitre devrait à nouveau diminuer l'année prochaine. Quant aux « charges exceptionnelles » leur augmentation n'est due qu'à des écritures comptables.

Au niveau des recettes de fonctionnement les « impôts et taxes » augmentent du fait de l'augmentation des bases, les taux étant restés au même niveau. Par contre les dotations qui sont notre autre grande source de revenu sont orientées à la baisse durablement, du fait des décisions ministérielles.

Dans les dépenses d'investissement on retrouve dans les immobilisations corporelles les achats de l'année (photocopieur, défibrillateur, bungalow) et dans les immobilisations en cours les travaux de l'opération Cœur de Village. Les recettes d'investissement ont été gonflées en 2017 par le FCTVA (en « dotations ») proportionnel au montant des investissements réalisés deux ans plus tôt. Il s'agissait en 2015 de l'accueil périscolaire et de la restauration de la chapelle du Villiers.

Le tableau de remboursement des emprunts figurant sur la page 8 est très différent cette année car à partir de 2018 et la prise de la compétence scolaire par la communauté de communes nous n'aurons plus à rembourser les emprunts contractés pour l'accueil périscolaire.

En fonctionnement nous n'aurons plus la participation au SIVOS non plus. Mais bien sûr, nous participerons bien financièrement au fonctionnement des écoles ce qui apparaîtra sur une autre ligne budgétaire (« atténuation de produits ») pour alimenter le budget de la CCBVL.

Comme souvent en matière budgétaire, même si certaines sommes changent d'affectation, de dénomination, le total de dépenses et des recettes évolue peu.

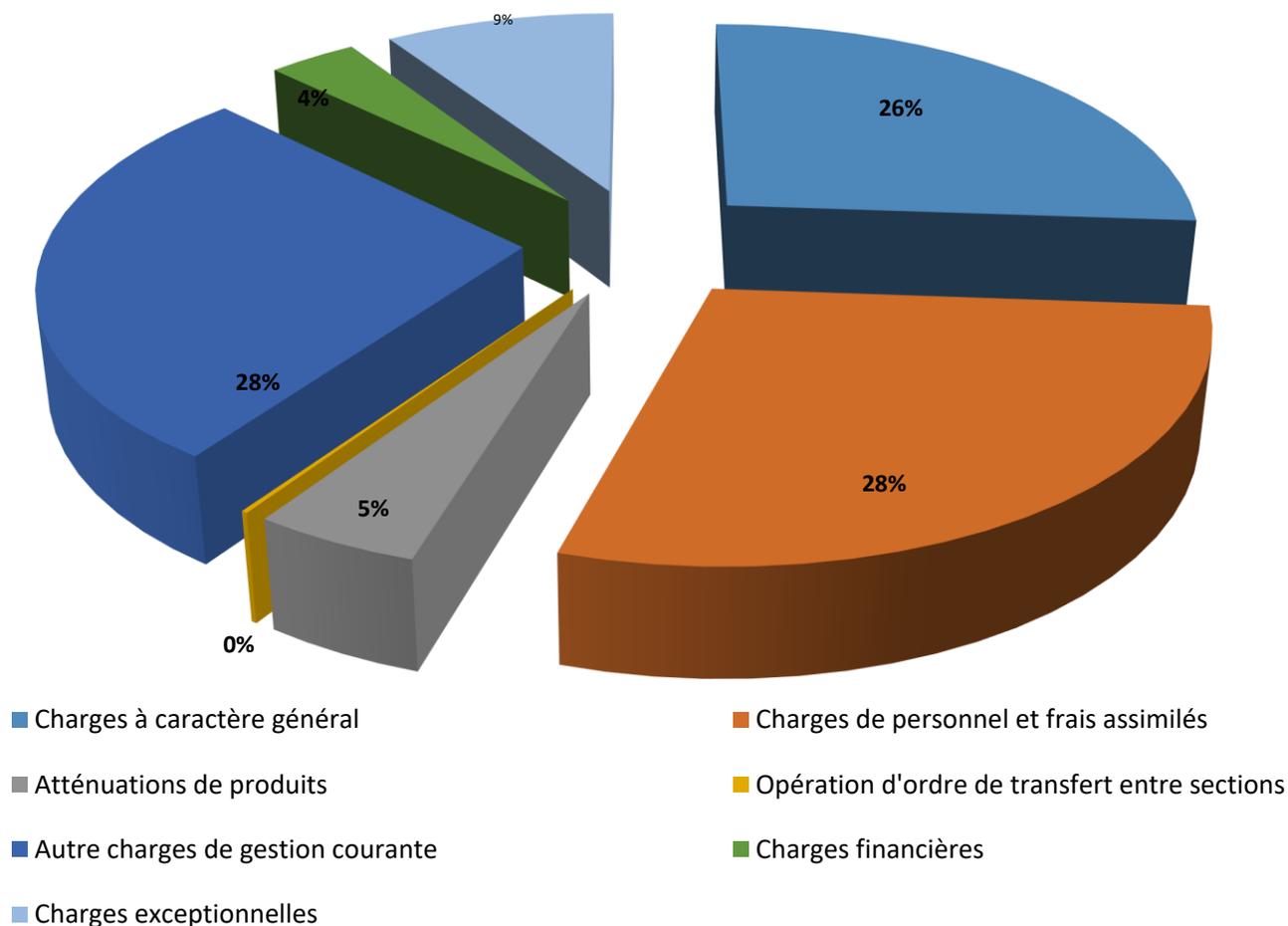
Mai 2018

Le Maire,
Joël Moreaux

COMPTES 2017 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	2015	2016	2017
Charges à caractère général	91 475.83 €	86 075.37 €	86 093.55 €
Charges de personnel et frais assimilés	84 227.22 €	88 222.19 €	93 904.49 €
Atténuations de produits	3 989.00 €	0.00 €	15 632.00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	3 339.59 €	1 588.89 €	588.89 €
Autre charges de gestion courante	136 075.30 €	111 160.40 €	91 228.60 €
Charges financières	12 134.36 €	14 195.09 €	11 636.92 €
Charges exceptionnelles	845.87 €	0.00 €	30 307.39 €
Totaux	332 087.17 €	301 241.94 €	329 391.84 €

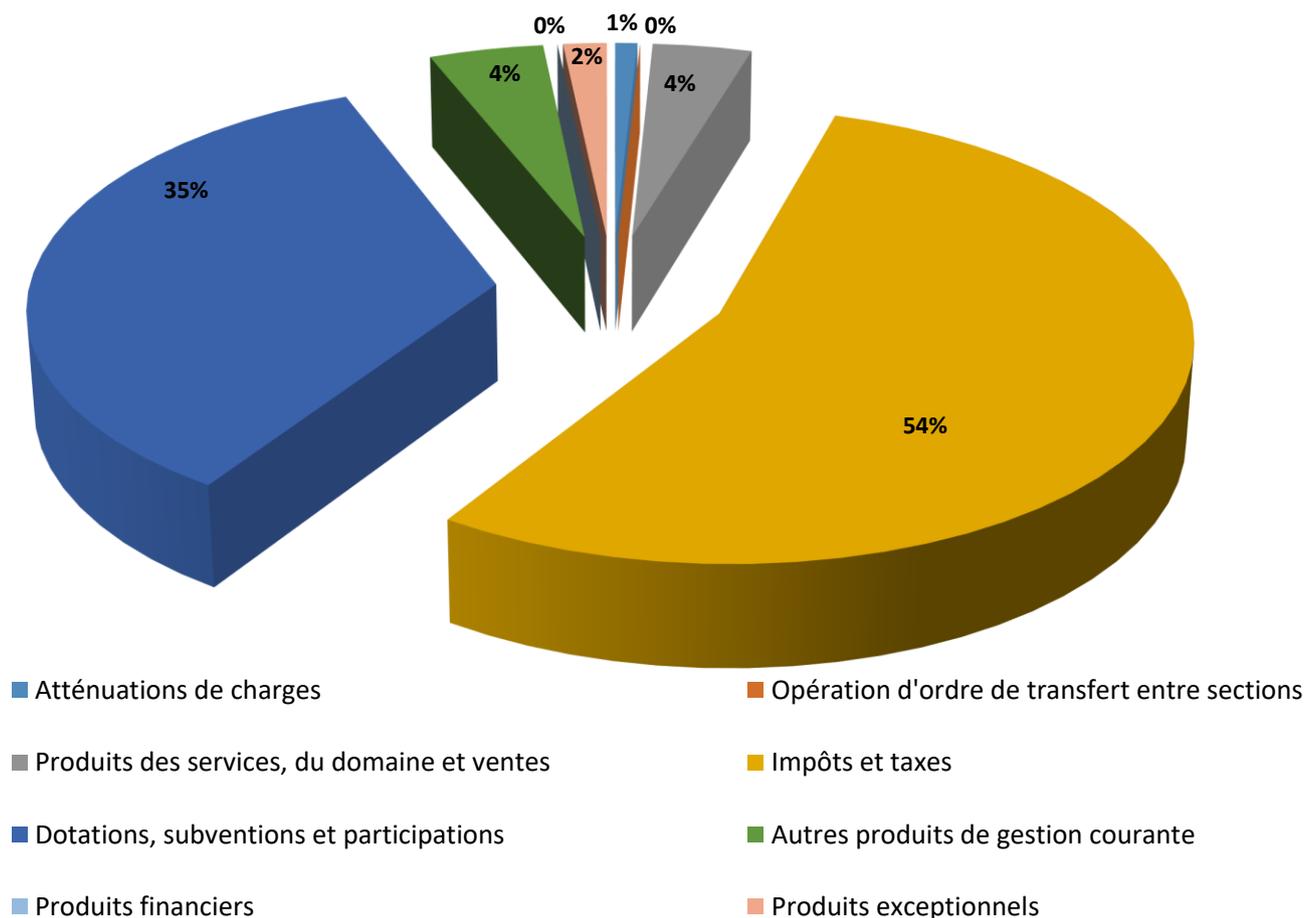
Dépenses de fonctionnement 2017



COMPTES 2017 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	2015	2016	2017
Atténuations de charges	3 691.89 €	4 542.30 €	3 279.17 €
Opération d'ordre de transfert entre sections			
Produits des services, du domaine et ventes	17 239.97 €	20 077.60 €	14 699.83 €
Impôts et taxes	176 437.91 €	194 633.61 €	209 582.74 €
Dotations, subventions et participations	156 650.71 €	180 151.04 €	133 343.92 €
Autres produits de gestion courante	18 850.83 €	19 736.64 €	16 973.21 €
Produits financiers	0.38 €	0.36 €	0.44 €
Produits exceptionnels	2 750.70 €	3 064.15 €	6 459.70 €
Totaux	375 622.39 €	422 205.70 €	384 339.01 €

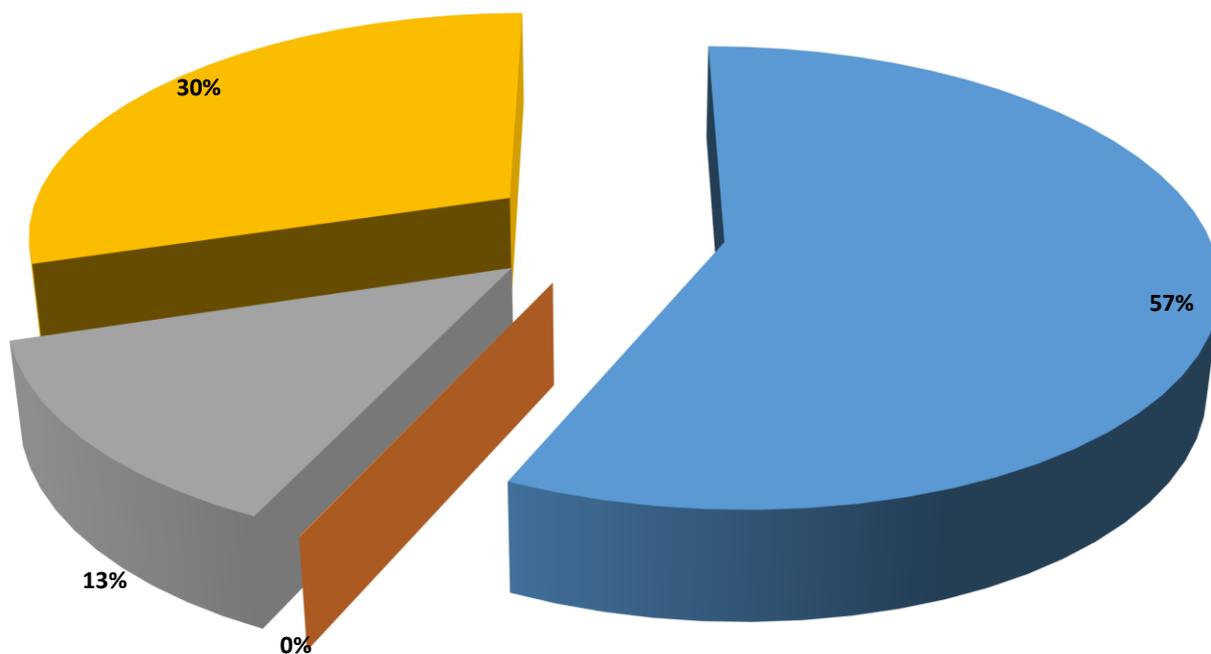
Recettes de fonctionnement 2017



COMPTES 2017 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	2015	2016	2017
Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Subventions d'investissement			
Dotations, fonds divers et réserves			
Emprunts et dettes assimilées	43 274.83 €	355 299.99 €	215 135.47 €
Immobilisations incorporelles	2 592.00 €	2 764.80 €	108.00 €
Immobilisations corporelles	29 266.06 €	54 204.56 €	50 560.88 €
Immobilisations en cours	1 063 571.15 €	0.00 €	112 785.00 €
Totaux	1 138 704.04 €	412 269.35 €	378 589.35 €

Dépenses d'investissement 2017

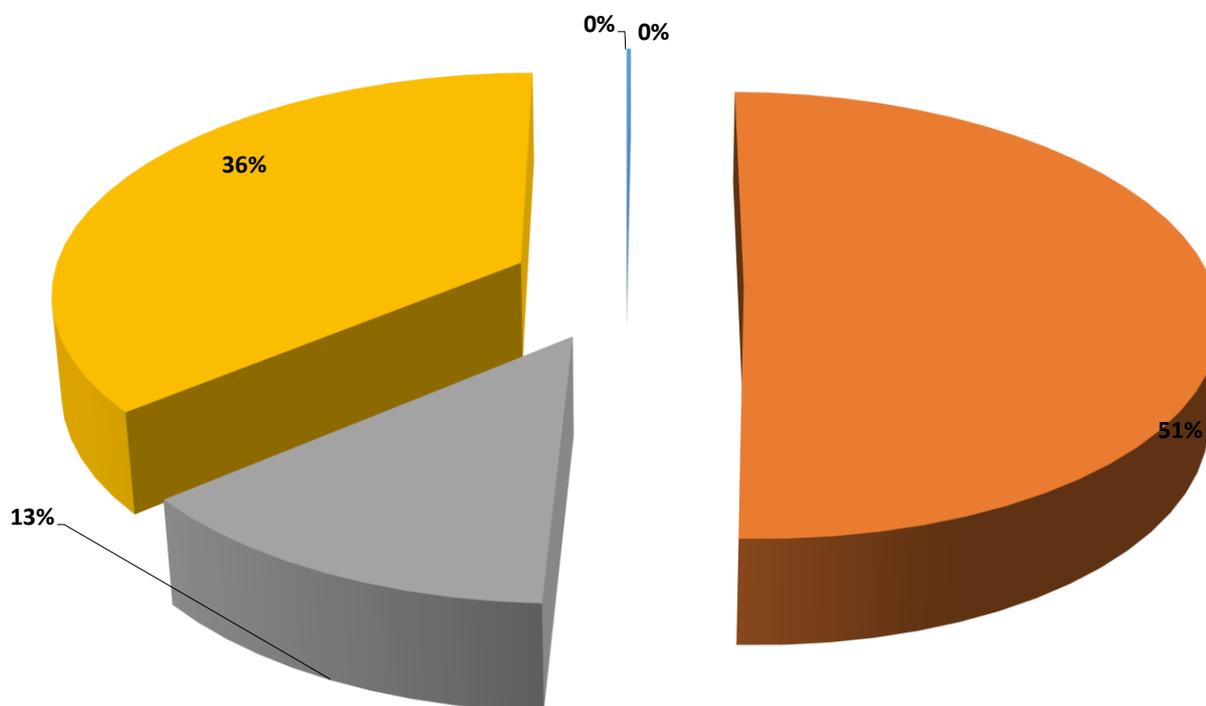


■ Emprunts et dettes assimilées ■ Immobilisations incorporelles ■ Immobilisations corporelles ■ Immobilisations en cours

COMPTES 2017 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	2015	2016	2017
Opération d'ordre de transferts entre sections	3 339.59 €	1 588.89 €	588.89 €
Dotations, fonds divers et réserves	275 824.79 €	19 737.44 €	181 949.63 €
Subventions d'investissement	404 656.75 €	106 916.71 €	47 661.00 €
Emprunts et dettes assimilées	607 237.67 €	0.00 €	130 178.40 €
Immobilisations incorporelles	1 390.16 €	0.00 €	0.00 €
Totaux	1 292 448.96 €	128 243.04 €	360 377.92 €

Recettes d'investissement 2017



■ Opération d'ordre de transferts entre sections

■ Dotations, fonds divers et réserves

■ Subventions d'investissement

■ Emprunts et dettes assimilées

■ Immobilisations incorporelles

INVESTISSEMENT 2017 PRINCIPALES DEPENSES

Opération Cœur de Village	119 582.90 € TTC
Travaux de voirie et achat de panneaux au Villiers	28 365.96 € TTC
Parcelle AD 330 (PARKING POMPIERS)	1 932.52 € TTC
Régulation pour la chaudière au foyer rural	2 561.40 € TTC
Défibrillateur au foyer rural	1 807.10 € TTC
Copieur mairie	4 146.00 € TTC
Bungalow	4 950.00 € TTC

INVESTISSEMENT 2017 PRINCIPALES RECETTES

Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	179 471.28 € TTC
Conseil Départemental DSR 2017 Travaux Cœur de Village	24 000.00 € TTC
Conseil Départemental Amendes de police Villiers Villeroclin	4 572.00 € TTC
Etat DETR Villiers Villeroclin	8 001.00 € TTC
SDIS Fonds de concours	10 000.00 € TTC
Subvention document unique (CNRACL)	1 088.00 € TTC
Caisse d'Epargne emprunt Cœur de Village	130 000.00 € TTC

PROJET 2018

Reprise de 25 concessions	20 736.00 € TTC
Electricité et pose vitraux dans la chapelle du Villiers	37 742.00 € TTC
Amélioration du réseau eaux pluviales hameau du Villiers	71 755.00 € TTC
Tableau chapelle du Villiers	13 740.00 € TTC

RESULTATS 2017

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Section de fonctionnement	329 391.84 €	384 339.01 €	54 947.17 €
Section d'investissement	378 589.35 €	360 377.92 €	-18 211.43 €
	Résultat net de l'exercice 2017		36 735.74 €
	Excédent cumulé fin 2016		228 289.16 €
	Affectation du résultat 2016		0.00 €
	Résultat cumulé 2017		265 024.90 €

TABLEAU DE BORD FINANCIER

	Montant	Montant par habitant	Moyenne de la strate
Recette de fonctionnement	384 339.01 €	515.89 €	766.00
Dépenses de fonctionnement	329 391.84 €	442.14 €	628.00
Recettes d'investissement	360 377.92 €	483.73 €	351.00
Dépenses d'investissement	378 589.35 €	508.17 €	347.00
Annuité de la dette en 2017	203 703.11 €	273.43 €	87.00
Dette en capital dû au 31/12/2017	546 203.77 €	733.16 €	582.00
Intérêt de la dette en 2017	11 636.92 €	15.62 €	21.00
Taux d'endettement	53.00%		11.36%

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

PRETS	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Agrandissement Foyer Rural Caisse d'Epargne 30000€/2,09%/5 ans (14-18)	6 334.60 €									
Local technique Banque Populaire 110000€/2,58%/8 ans (12-19)	15 173.44 €	15 173.43 €								
Voirie Caisse d'Epargne 35000€/3,39%/8 ans (13-20)	5 013.44 €	5 013.44 €	5 013.44 €							
Opération Cœur de Village Caisse d'Epargne 130 000 € / 0,96%/10 ans (17-27)	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	13 649.56 €	6 824.78 €
La Chapelle du Villiers Banque Postale 120000 €/1,88%/15 ans (15-30)	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €	9 199.60 €
Amélioration du réseau EP hameau du Villiers Banque Postale 70000/1,03%/10 ans (18-28)	3 699.86 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €	7 375.68 €
TOTAL	53 070.50 €	50 411.71 €	35 238.28 €	30 224.84 €	23 400.06 €					

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

